

2011 - 2012

**PROJET
D'UNE PAROLE DE JEUNES
PARMI LES PLUS PAUVRES
SUR L'EMPLOI**



LS.T. Andenne
asbl

Table des matières

Introduction.....	2
Déroulement des activités.....	4
Parcours de jeunes.....	5
Ce que nous pouvons retenir	12
Perspectives de ce projet pour l'avenir	16

Introduction

Ce document n'a pas pour objectif d'apporter des solutions à la problématique du non accès à l'emploi de nombreux jeunes, puisque le projet cherche seulement à se donner les moyens de permettre l'expression de quelques-uns résistant au quotidien à la misère. Que leur parole puisse être entendue et respectée dans ce qu'ils vivent. Qu'ils puissent être considérés comme interlocuteurs crédibles au même titre que d'autres.

Trop souvent écrasés, méprisés, pas entendus ni compris dans ce qu'ils vivent, il nous revient de leur permettre l'expression de leurs vécus, pour, avec eux, les analyser, les comprendre. Ce travail ne peut se faire que collectivement, même si les rassemblements prennent du temps et se travaillent dans la durée. Car la misère divise en permanence et les débrouilles du quotidien prennent souvent le dessus (sans revenu, sans toit, sans emploi).

Mais amener à des temps de rassemblements nécessite un cheminement préalable, aller à la rencontre des jeunes pour créer la confiance, tisser la solidarité...

Permettre à des jeunes demandeurs d'emploi, sortis du système scolaire sans qualification, voire sans aucune maîtrise des savoirs scolaires de base, confrontés à de trop lourdes précarités, d'exprimer leurs combats quotidiens pour un emploi et un revenu. Mais aussi exprimer leurs espérances pour se bâtir un avenir, sachant que, pour une part, ils n'ont pas tous accès aux bénéfices des allocations de chômage. Certains n'ont même accès à aucun revenu.

Permettre le rassemblement de ces jeunes confrontés à pareille situation, et, avec eux, écrire leurs constats et leurs analyses. Leur permettre de témoigner de leur point de vue trop peu entendu et pris au sérieux.

Permettre un lieu libre et indépendant pour cette parole de jeunes vivant, de plus en plus nombreux, dans des impasses de misère. Permettre que ce lieu

d'expression, le plus libre possible, soit suffisamment indépendant de toute contrainte, de tout enjeu d'emploi, de revenu ou de pouvoir.

Permettre ce lieu dans un accompagnement, côte à côte, avec des rassemblements et une approche qualitative.

Permettre le temps de la rencontre, « d'aller vers », car ces jeunes, abîmés par la misère, ne viennent pas spontanément.

Jeunes n'osant pas espérer quelque chose de mieux, et qui s'enferment alors dans ce que le monde leur propose généreusement : une recherche vaine de plaisir et de jouissance dans le consumérisme, la drogue, des jeux de lien entre eux, tout cela avec le peu qu'ils peuvent glaner dans les propositions de la société ou dans les débrouilles quotidiennes. Peu ou rien qui construise la confiance, l'avenir, du solide. Et quand un chemin un peu plus fort se propose, presque par accident, le passé tellement lourd, et les conditions vraiment difficiles, anéantissent l'espoir dans les maladroites de l'incompréhension.

Ce projet est porté depuis deux ans par LST Andenne asbl, membre de la Fédération LST, reconnue comme mouvement d'Education Permanente par la Communauté Wallonie-Bruxelles ainsi que comme Centre d'Expression et de Créativité.

LST Andenne asbl rassemble, depuis plus de vingt ans, des familles et des travailleurs parmi les plus pauvres de la région, pour lutter, avec d'autres, contre la misère et se libérer de l'assistance. Une très longue histoire commune de lutte, et un profond enracinement dans les réalités de résistances quotidiennes des plus pauvres offrent les garanties suffisantes pour que le projet puisse être porteur.

LST Andenne asbl active ce projet avec les autres lieux d'enracinement et de connaissance du Mouvement. Ces différents lieux construits dans la longue histoire de LST sur la Région wallonne constituent autant de socles de références utiles.

Déroulement des activités

Ce projet, ou plutôt cette attention particulière aux jeunes, a commencé début 2011 sur LST Andenne. Jeunes âgés entre 18 et 25 ans essentiellement. Age à partir duquel ces jeunes, confrontés à des situations de misère souvent depuis l'enfance, se retrouvent presque toujours sans armes face à de dures réalités : soit sortis d'institution d'aide à la jeunesse, et, ou avec un parcours scolaire et de vie chaotique. Ils sont confrontés, à peine sortis de l'adolescence, à des réalités particulièrement rudes : faire valoir ses droits pour un revenu, chercher un emploi, avoir un toit. Souvent seuls face à cette nouvelle vie qui s'annonce, puisque les liens ont été déchirés par quantité d'intervenants, et l'équilibre trop fragile de leurs familles risque de culbuter dans la dure loi de la concurrence des droits s'ils restent à la maison. Mais aussi seuls face à toutes les questions et les peurs que cela génère. Il est dès lors difficile, seul, de pouvoir s'en sortir et de pouvoir mettre des mots sur ses rêves, ses espérances et les projets d'avenir légitimes qui se bousculent dans la tête !

Une vingtaine de jeunes ont été rencontrés avec plus ou moins d'intensité dans la durée des rencontres en fonction des parcours de vie des uns et des autres. Beaucoup de rencontres chez les jeunes, parfois seuls, parfois à quelques jeunes. Quelques rencontres collectives également au sein de l'asbl. C'est un des aspects que nous voulons approfondir par la suite. Effectivement, il nous apparaît que le rassemblement et le fait de réfléchir ensemble est une dimension fondamentale de l'action. Mais le rassemblement est un réel défi en soi.

La participation à des événements extérieurs, « en dehors des murs », a également été organisée, comme par exemple « Euroskills » avec quelques jeunes. Nous avons aussi participé à une ou l'autre rencontre sur Bruxelles du Collectif des Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté. Ou bien, dans le rassemblement de l'assemblée des militants, à l'intérieur du mouvement. Autant d'occasions, pour ces jeunes, de rencontrer, d'exprimer et de partager à d'autres leurs réalités.

Un autre investissement a été d'accompagner certains jeunes au coude à coude et en solidarité dans différentes démarches afin de faire valoir leurs droits (accompagnement au CPAS pour faire valoir un revenu, un Article 60 ; accompagnement au Forem pour comprendre comment s'inscrire, remplir des papiers ; recherche de logement,...) Toutes ces démarches en profonde solidarité avec ces jeunes, ont permis de découvrir et comprendre ensemble différents fonctionnements dans lesquels les jeunes doivent s'inscrire.

Une autre partie du travail a été de réaliser diverses interviews de jeunes pour exprimer et reconstruire, avec eux, leurs parcours.

Pour illustrer, nous avons choisi de présenter quelques parcours de jeunes confrontés à des réponses impossibles, ainsi que les questions que cela soulève.

Parcours de jeunes

« Ils ne comprennent, pas ces gens, ce que nous on vit. S'ils étaient à notre place, peut-être qu'ils comprendraient mieux. »

A. Thomas vient d'avoir 18 ans. C'est le jour où il quitte les services de l'Aide à la Jeunesse, où il est placé depuis l'enfance. Il se retrouve à l'aube de sa vie avec dans son sac environ 5.000 euros ; ce qui lui reste d'allocations familiales placées sur un compte jusqu'à sa majorité. Le placement a déchiré tous ses liens familiaux. Où aller ? Que faire ? Quelles références a-t-il ? Comment les services d'Aide à la Jeunesse l'ont-ils préparé et armé pour affronter l'avenir ?

Avec l'école ? Pas vraiment, quand on se rend compte en l'accompagnant une fois au Forem pour compléter des documents, qu'il sait à peine lire et écrire, et encore moins retracer son parcours scolaire. Il lui reste son frère et sa maman avec qui on lui a « permis » de garder quelques liens lors de son placement. Sa maman est décédée suite à une longue maladie. Thomas va donc un temps chez son frère. Il va aussi de temps en temps chez les parents d'une amie à lui. Mais sans avoir son « chez soi ». Son frère, Gilles, vient de trouver un petit logement pas trop cher. Heureusement, c'est dans le privé. Sinon, dans le logement social, il aurait vu son loyer augmenter, simplement parce qu'il héberge son frère, pour ne pas qu'il dorme à la rue. Gilles est au chômage, il envoie des CV à gauche à droite pour essayer d'avoir un emploi, un boulot qui lui permette d'aider encore mieux sa famille. Son père s'est aussi retrouvé expulsé de son logement avec ses autres enfants et sa compagne sur le point d'accoucher. « C'est mon père, je ne peux pas le laisser dehors ». Débordé, Gilles a oublié de répondre à une convocation du Forem. Il dit avoir complètement oublié. Ce qui lui a coûté une exclusion de 13 semaines du chômage.

Avec Thomas, nous avons réfléchi. Il dit vouloir un toit et un boulot pour se lancer dans la vie. Mais comment faire sans aucun revenu, sans aucune qualification ? À sa demande, nous l'avons accompagné au CPAS pour demander un Revenu d'Intégration Sociale ainsi qu'une adresse de référence. Ce qui a été accepté. Comme il est sans domicile, il a droit à un peu moins de 500 euros par mois. Toujours à sa demande, nous avons essayé de trouver avec lui un logement. Les listes d'attente pour les logements sociaux étant longues, nous cherchons également dans le privé. Mais, difficile, avec un peu plus de 700 euros par mois, de joindre les deux bouts. En effet, si Thomas trouve un logement son revenu d'intégration passera du RIS de rue (taux cohabitant) à un RIS isolé. Encore, faut-il qu'un propriétaire accepte un locataire ayant un revenu du CPAS....

B. Julien à 25 ans. Il vit avec sa maman dans un logement déclaré inhabitable par la commune. Nous avons cheminé ensemble. Nous nous sommes rendus compte que la famille vivait avec seulement 525 euros par mois d'une pension de survie accordée à la maman. Après différentes discussions avec le jeune, nous

nous rendons compte qu'il a droit à un RIS au taux cohabitant et que la maman a droit à un complément de pension en France pour son mari défunt, qui a une part de parcours professionnel dans ce pays. Beaucoup de services tournent autour de la famille, mais aucun ne s'en inquiète. Avec le jeune et la maman nous avons entrepris les démarches pour faire valoir ses différents droits. Le jeune s'est impliqué dans la réhabilitation du logement, avec nous, à sa demande. Il a pu obtenir son RIS et travaille actuellement en Article 60 pour la ville. Julien a participé à l'un ou l'autre des rassemblements de jeunes que nous avons organisés, afin d'échanger sur sa situation et de réfléchir à comment avancer. Il nous partage son souhait d'avoir un logement mais ne connaît pas les possibilités des logements sociaux. Le fait de se mettre ensemble permet aussi de pouvoir connaître ses droits et de les faire valoir. Julien poursuit actuellement son Article 60 et fait en même temps face au décès de sa maman et à toutes les questions liées à cette déchirure.

C. Maximilien a aujourd'hui 22 ans. Après un parcours scolaire un peu chaotique, Maximilien est dans la recherche de construction de son avenir, et à la recherche d'un métier.

« Dans le parcours de l'école, en primaire j'étais toujours au fond de la classe et quand on me donnait les feuilles, c'est à peine si on me disait « tiens, voilà les feuilles, démerde- toi ! » et ça, c'est resté dans ma tête et j'y repense tout le temps. Si on me demande de retourner à l'école maintenant, je n'y vais pas. On m'a mis sur le côté dès le début. Je voulais aller à l'école pour apprendre mais j'étais de côté et je n'ai jamais rien appris. C'est pour cela aussi que je me suis fait virer. Ce n'était pas une chance pour moi l'école. »

Pour Maximilien un emploi de qualité *« c'est qu'il y ait une bonne entente dans l'équipe et que tu fasses des choses qui sont valorisantes. C'est aussi avoir un contrat avec un salaire. Travailler à un euro de l'heure toute ma vie, c'est vraiment pas valorisant. »*

Cela fait maintenant de nombreuses années que nous cheminons avec Maximilien et sa famille. Maximilien vit toujours avec ses parents et c'est son choix, car il ne se sent pas encore prêt à gérer seul certaines réalités. N'ayant pas droit aux allocations de chômage car son parcours scolaire n'est pas suffisant, nous essayons de voir avec lui la possibilité d'un RIS avec le CPAS. RIS que le CPAS refuse car le papa gagne quelques euros de plus que le maximum fixé. Nous passons beaucoup de temps à réfléchir au sein de LST avec lui, avec son avocat, mais aussi dans de nombreuses rencontres en dialogue avec le CPAS, afin d'essayer de trouver une solution.

Après de longs mois, nous arrivons d'abord à un « pré-Article 60 » dans lequel Maximilien s'inscrit dans une EFT dans la réparation de vélos. A la fin de cette formation de 18 mois, à leuro/heure, aucune porte ne s'ouvre, si ce n'est que pour lui, c'est la première fois qu'il tient quelque chose jusqu'au bout, ce qui est déjà en soi une avancée. Ensuite, un Article 60 est conclu avec le CPAS pour une durée d'un an. C'est la première fois, que Maximilien se confronte à une réalité de travail, de contrat et de salaire. Tout un apprentissage et un cheminement. L'Article 60 est mis à terme au bout de 5 mois suite à une évaluation négative avec

le lieu de travail. Un cheminement est alors entrepris pour essayer de comprendre, d'évaluer et de rebondir pour la suite. Dans ce parcours et ce combat pour cet Article 60, mais plus globalement pour tenter de se construire un avenir, au départ des attentes et du vécu de Maximilien, nous avons pris énormément de temps pour discuter ensemble, pour décider ensemble de rencontrer un avocat, de prévoir et organiser diverses rencontres avec le CPAS. Le cheminement fait avec Maximilien au départ de sa réalité, et toujours en accord avec lui, prend énormément de temps et d'investissements pour, d'une part avancer à son rythme, et entrer en dialogue avec les services. Mais aussi, pour tenter d'analyser collectivement la situation de manière plus globale et structurelle : qu'est ce que cela implique des formations à leuro/heure, surtout sans autre revenu ? Qu'est-ce que cela garantit pour l'avenir ? On n'a pas forcément de solutions miracles pour Maximilien, on ne garantit pas que la situation va changer, on garantit seulement d'être là malgré tout et de réfléchir ensemble.

D. Noé a 20 ans. Retranscription de différents passages de divers entretiens et de rencontres sur son parcours de vie :

L'école :

« Tout a été difficile... Maintenant, cela va un petit peu mieux. Comment expliquer ? Ce n'est pas facile déjà de trouver un début. C'est au moment où mon père est tombé malade que cela a changé. Je n'ai plus eu la même vie. Avec mon père, j'allais à l'école, j'avais à manger tous les jours. Une vie normale. Comme tout le monde. Comme je ne pouvais pas garder la maison de mon père, j'ai été chez mon parrain. Après 3 mois, mon parrain m'a dit tu trouves du travail ou bien tu fais un changement d'adresse pour que tu viennes habiter ici. Pour que tu puisses toucher de quelque chose. Depuis que j'ai quitté l'école, je ne touchais plus rien. L'école..... J'ai raté ma 6^{ème} primaire. J'ai été dans une classe, je ne vais pas dire moins forte mais c'est un peu cela. C'était soit la menuiserie soit l'art déco. Pas d'autres choix possibles. Et l'art déco, ce n'était pas vraiment mon genre. Après deux ans en menuiserie, j'ai dû aller en art déco. Ca c'est bien passé, j'ai réussi mon année. De là, j'ai voulu changer, j'ai voulu aller dans une autre école. On m'a dit non. J'ai essayé une autre encore, mais on ne m'a pas voulu non plus. Alors, j'ai été dans celle qui a bien voulu de moi. Ce n'était vraiment pas mon choix cette école, mais c'est la seule qui a bien voulu me prendre. J'ai dû aller dans une option pour m'occuper des enfants. Je n'avais pas le choix non plus. Maintenant, avec le recul, mon parcours scolaire je le vois comme pitoyable. Si j'avais réussi, j'aurais continué. Maintenant oui, j'aurais pu aller plus loin, avoir des diplômes mais je ne me voyais pas en puériculture. Franchement, non. Je ne suis pas fait pour cela.

Le revenu, le logement, la rue...la débrouille :

Et pour avoir un revenu, je devais trouver un domicile. Moi, je pensais cela au départ. Pour m'héberger, il y avait ma mère mais je n'osais pas trop l'emmerder. Parce qu'elle est déjà dans la merde comme cela. J'ai été quelques jours chez mon cousin. Mais ce n'est pas un chez soi. Je suis resté quelques jours là-bas, et puis après, ma mère voulait bien et je pouvais mettre mon domicile là-bas. . J'ai commencé à retoucher du CPAS après un petit mois d'attente. Puis, cela n'a plus été

avec mon beau-père. Alors, de là, j'ai été chez un copain un peu plus loin, toujours à Andenne. Mais après 3 mois, il a demandé à ce que je parte.

Eh bien, j'avais plus de domicile et je suis resté à la rue. Et bon, là ce n'était pas la joie. Puis, je suis resté un an et demi sans toucher et j'ai été vraiment dans des sales passes. . J'en rigole maintenant, mais avant, je n'en rigolais pas, parce que quand t'es à la rue, c'est vrai que tu n'as de compte à rendre à personne, mais tu dois t'en sortir tout seul. Voler dans les magasins pour au moins savoir manger. Et puis, c'est la copine à mon cousin qui a vu que je dormais dans le parc, ici à Andenne, sur le petit banc. Elle en a parlé à mon cousin. J'y suis resté un mois puis j'ai été dormir un petit peu de tous côtés. Au calvaire, au parc, ...Et puis, je suis rentré chez ma mère. J'ai eu une discussion avec mon beau-père. Il m'a dit d'aller essayer de faire mes papiers avec LST. Je l'ai pris au mot et je suis venu toute la semaine, carrément. Puis, on avait trouvé un rendez-vous au CPAS, pour voir si je n'avais quand même pas droit à un revenu d'intégration de rue. Il me fallait une adresse de référence : j'ai dit : « mettez-moi dans un centre » (maison d'accueil). Je suis revenu le lendemain à LST, on a resonné et on a dit oui. Mais si je n'avais pas resonné, personne ne m'aurait recontacté. Mais quand j'ai vu la prison, je l'appelle comme cela parce qu'à ma fenêtre, il y avait des barreaux. Je ne voulais pas y aller, mais bon, je me suis dit qu'on sera tranquille avec moi. Donc, je rentre là pour faire l'entretien quoi. Tout se passe bien et puis quand l'assistant social, me fait « t'as des revenus ? », je regarde la personne de LST qui m'accompagnait : « On ne lui a pas dit que je ne touchais de rien ? ».

Obligés de partir. On retourne au CPAS d'Andenne, on leur explique ce qui s'est passé et mon assistante sociale me regarde et me dit « ce n'est pas possible, on ne peut pas vous faire cela, ils sont obligés de vous prendre. » Je fais non, personne ne me veut. Elle resonne là-bas, elle raccroche et elle me dit « on va vous faire une avance Monsieur, comme cela vous pourrez rentrer le plus vite possible. Vous êtes toujours intéressé à y rentrer ? » Elle me dit qu'en allant là-bas, j'aurais de nouveaux points pour les logements sociaux. 2-3 jours après, on en parle ici, ensemble, à LST. Là-bas, c'est tout un programme que tu dois respecter à la lettre. Ce que je touchais du CPAS, c'est la maison d'accueil qui le percevait. Il y a avait 480 euros pour les frais d'hébergement (loyer, charges, nourriture) et le reste de ton revenu, c'est eux qui le mettaient de côté. Comme j'étais en négatif en arrivant, on m'a dit que je n'aurais que 15 euros par semaine. Mais je devais payer en plus les machines pour laver mon linge au sein de la maison d'accueil (3 euros pour ta machine et leuro pour le séchoir.

Quand je suis arrivé, on m'a dit que tous les mois, j'aurai une grande réunion pour mon PAI (Mon projet que je construis quand je suis ici). La première réunion, c'était impressionnant de voir tout le monde comme cela en face de toi. Je trouve qu'ils ont été sympas. Après, on me demande ce que je veux faire après un mois. Ils me disent qu'ils ne me voient pas beaucoup partir. J'ai expliqué que ce n'était pas parce qu'on ne me voyait pas beaucoup partir, que je ne faisais pas de démarches. Ils m'ont demandé ce que j'avais déjà fait comme démarches. Je suis monté dans ma chambre chercher les papiers, et là, on m'a dit oui, on vous aidera Monsieur. Je ne dis rien mais tu es obligé de tout faire toi-même. Quand, tu ne comprends pas soit on ne te donne pas forcément une bonne réponse ou on te dit non. J'ai dit que d'ici quelques

jours je commençais une formation pmtic, une formation en informatique. Mais ce n'est pas ce que je veux faire. Eh bien oui, quand je suis rentré, je voulais faire déménageur, ça fait des années que je veux le faire. J'ai été voir à Namur parce qu'il y avait une préformation et je ne savais même pas que cela existait. C'était donc une formation en déménagement mais comme il n'y avait pas assez de candidats, ils l'ont stoppée. Il n'y a plus de formation, plus rien. Puis, j'ai travaillé chez un grossiste en informatique, en noir. Ils étaient assez fiers de toutes les démarches que j'avais faites sur un mois. Sinon, ils m'ont dit que j'étais reparti pour un mois chez eux. J'attendais la réponse pour le nouvel appartement... La chambre est libre maintenant. Ils m'ont fait un bail que j'ai été remettre au CPAS. Ils ont regardé le bail et 15 jours après (le temps que cela soit passé au conseil), cela a été accepté. J'ai resonné au proprio pour dire que la caution était acceptée. Et donc, trois mois et demi après mon arrivée, j'ai quitté le Centre pour emménager dans l'appartement. C'était fini.

Depuis Noé a dû quitter le logement car les propriétaires souhaitaient vendre. Avec Noé, nous avons ré-interpellé les logements sociaux. Pour finir, il a pu obtenir un petit appartement à l'Agence Immobilière Sociale. Logement dans lequel il est resté quelques mois, il avait retrouvé son chômage et a pu trouver un emploi comme déménageur à l'essai. Puis, il n'a pas été repris, n'a plus su payer son loyer et s'est fait expulser de son logement. Depuis Noé est à la rue et c'est très difficile de le rejoindre.

Noé nous parle de ses expériences professionnelles :

« Question expériences professionnelles, avec le parcours scolaire que j'ai, après avoir arrêté d'étudier avec la maladie de mon père, qu'est-ce que je peux exiger ? J'ai été travailler dans un café. C'était difficile et pas toujours agréable, il fallait sortir les clients. Mais bon dans ce café, ça je n'ai pas aimé. Puis, je suis allé dans un restaurant. Là cela allait, mais l'horeca, c'est les heures. Mais on s'y fait vite. Mais c'était difficile avec le patron. Ça ne s'est pas bien terminé, il m'a vite dégagé. Ça m'a fait chier car la restauration, je commençais seulement à apprendre et j'aimais bien. Par après, j'ai travaillé dans un restaurant à la plonge. Et là c'était beaucoup trop d'heures. Puis j'ai appris que mon patron ne m'avait pas renseigné à l'ONSS et donc pour le Forem et l'Onem je travaille en noir, donc j'ai été embêté. J'ai alors dû suivre une formation par eux en horticulture. Et là, ça n'a pas été. Mais là c'est moi qui ai foiré. Mon petit frère était en prison à ce moment-là et j'étais pris avec cela.

Et là maintenant, je travaille dans une société de déménagement depuis quelques jours. J'ai fait un entretien. Ça avait l'air concluant et le patron est fier de moi pour l'instant.

Le boulot de déménageur, c'était quelque chose qui me tient vraiment à cœur, j'ai ce rêve-là et je veux faire cela depuis longtemps.

Rappel de la fin de paragraphe précédent : Noé ne sera pas engagé, après quelques jours d'essai, il sera remercié.

Les difficultés de trouver un emploi :

« Ce qui est difficile quand on cherche un emploi et qu'on n'en a pas, c'est qu'on n'a pas de diplômes et qu'on sort de l'école. Et que les patrons demandent des

diplômes et des années d'expériences. On a l'école comme expérience mais ce n'est pas la même chose.

Oui, c'est clair, cela me fait peur. Surtout ici. Je veux vraiment en faire mon métier. Pas travailler 6 mois puis arrêter. Oui, ça fait un peu peur. Quand j'y suis allé mardi pour voir si je pouvais être là, voir ce que je pouvais faire, pas faire, se présenter, j'ai stressé. J'ai fait ce qu'on m'a demandé. Mais le plus dur maintenant, c'est que je ne sais pas s'il va me prendre, pas me prendre. Me mettre sur le côté et me prendre juste de temps en temps. Ça met des doutes, c'est normal. Quand j'ai travaillé, j'étais tous les jours levé à 5h au matin. Pour être à l'entrepôt à 7h, moi je me lève à 5h, je pars de chez moi à 5h30. En voiture, il faut 10 minutes mais à pied c'est super long. Il n'y a pas de bus pour aller jusque-là. Je le fais parce que je suis motivé. Et je suis content quand je me lève le matin. Mais ça ne dépend pas que de moi ça dépend aussi du patron, voir si je conviens pour ce qu'il a besoin. Moi j'aime bien mon travail, mais si lui trouve que je ne suis pas assez rentable pour l'entreprise, il va trouver quelqu'un d'autre. Mais c'est parfois franchement dur d'y arriver à trouver un emploi. J'ai envoyé des lettres, de CV...

Pour la recherche d'emploi c'est difficile aussi parce que tu dois en envoyer plein pour l'Onem même si cela ne t'intéresse pas comme boulot. J'ai été convoqué à l'Onem il y a deux mois. J'avais 40 recherches d'emplois sur 4 mois. Ils m'ont dit que ce n'était pas assez. J'ai expliqué qu'il y a 1 an, j'étais en maison d'accueil et que je me suis retrouvé à la rue. Ils ne m'ont pas trop cru, donc ils ont appelé pour vérifier. J'ai dit « écoutez, quand vous êtes à la rue, la priorité ce n'est pas de trouver un papier et un bic pour faire une recherche d'emploi ». C'est à partir du moment où je suis sorti de la maison d'accueil que j'ai commencé des démarches pour un emploi. J'avais toujours dit que la priorité à ce moment-là était le logement et que, une fois que j'aurais ce problème derrière moi, je pouvais et je voulais essayer de mettre toutes mes énergies pour la recherche d'un emploi.

C'est difficile de ne pas avoir de réponse car on se sent comme un bon à rien. Je ne veux pas être chômeur longue durée. Et puis le jour où j'ai un contrat, je le montrerai partout. Pour montrer que j'y suis arrivé, que je suis capable. Peut-être avec autant d'année, mais que j'y suis arrivé.»

Les rêves de Noé :

« J'aimerais avoir une vie comme tout le monde. Avoir un travail. Je ne vais pas dire une maison à soi, mais un toit. Parce que la rue, c'est l'enfer. Et après avoir une famille, mais maintenant c'est le travail. Et qu'on voit que j'en veux. Pas que tout le monde me rabaisse. Oui, je rêve de faire déménageur. Ça fait des années que j'en parle et si cela pouvait se concrétiser, cela serait vraiment bien. Quand j'étais en formation du Forem, c'était pas la même chose. Oui, j'y allais mais j'avais quand même une boule au ventre. Mon rêve c'est vraiment d'avoir un boulot qui me plaît. Mais pas n'importe comment. Avoir un contrat, c'est important, pas de travail au noir.

J'ai envie de montrer aussi que je ne suis pas un bon à rien, que je ne sais rien faire. Je veux montrer à tout le monde que je sais me débrouiller et que je ne reste pas assis à rien faire. Montrer aussi que je peux me débrouiller seul à mon âge et me prendre en charge moi-même. Les jeunes on nous prend pour, je ne vais pas dire des truands mais on nous dit souvent qu'on ne peut pas nous faire confiance, qu'on

est bons à rien alors quand t'entends cela à longueur de temps, on te rabaisse tout le temps, on finit par le croire. Alors que ce n'est pas cela qu'on veut. Qu'on puisse montrer ce qu'on sait faire aussi, nous laisser une chance. Montrer qu'on veut travailler, que cela nous intéresse, et qu'on ne veut pas rester sur le banc de touche.»

C'est quoi un emploi de qualité ?

« Pour moi, un emploi de qualité c'est un métier qu'on aime bien. Un métier qui doit être une passion. Pas un emploi qu'on nous dit de choisir et qu'on n'aime pas. Avoir un métier qui nous plaise. Qu'il soit déclaré. Avec un salaire correct. Commencer à un petit échelon et avoir la possibilité de monter au fil des années. Avoir un salaire qui permet de vivre sans se priver et ne pas arriver en fin de mois à chaque 15 du mois. Je ne dis pas d'avoir 50.000 euros sur son compte mais avoir le nécessaire pour manger, payer son loyer, ses factures, et avoir un petit peu d'argent en plus pour s'acheter des vêtements. Là je pense pour moi tout seul, mais si j'ai des enfants, mon salaire doit me permettre aussi de penser à eux. »

« Mais on a pas tous la même chance. Il n'y a pas d'égalité. Qu'on laisse la chance aussi aux plus démunis et pas toujours aux autres. Que tout le monde soit au même niveau. Que ce n'est pas parce qu'on n'a pas de diplômes qu'on est plus bête qu'un autre. Qu'on nous laisse montrer qu'on est aussi bon qu'un autre et qu'on veut aussi travailler. »

Ce que nous pouvons retenir

1. Les jeunes que nous avons rencontrés ont tous un profond désir de s'inscrire dans l'avenir et de trouver un emploi convenable, et un revenu. Ils sont tous prêts à se mettre en marche. Or, après deux ans de parcours partagés, nous devons constater qu'un seul des jeunes que nous connaissons est dans un contrat de travail, et semble le porter jusqu'au terme, dans le cadre d'un Article 60. Nous sommes donc questionnés de toutes parts par un tel constat. Des réponses nous parviennent de différents services de première ligne, mais, pour l'essentiel, elles condamnent les jeunes et leur manques, disqualifient ou nient leurs capacités ou leurs disponibilité au travail, et donc les abandonnent à un sort fort peu enviable. Il y a quelques années, nous avons analysé ce processus dans un livre « La dignité, parlons-en ! ». ¹

Dans le cadre du projet actuel, nous avons beaucoup échangé, en groupe ou individuellement avec les jeunes, et suffisamment pour savoir que cette condamnation est particulièrement injuste, voire injustifiée. En fait, le chemin vers l'emploi est particulièrement difficile aujourd'hui. Surtout quand des limites sévères de capacités sanctionnées ou de disponibilités garanties s'imposent.

Du point de vue des capacités : les diplômés sont exigés dans des emplois qui, dans une conjoncture différente, ne l'auraient pas été. Par ailleurs, les exigences fondamentales pour une quantité d'emplois manuels exigent effectivement, dans le cadre de l'évolution technologique que nous connaissons, des connaissances nouvelles puisque les outils le demandent. Il y a donc, en effet, un jeu de concurrence dans lequel les jeunes que nous avons rencontrés ne peuvent pas prétendre ; mais aussi une avancée technologique qui impose des compétences nouvelles qui exigent un temps de formation. Ceux qui peuvent faire preuve de compétences acquises sont d'emblée gagnants.

Du point de vue de la disponibilité : nous devons constater que les jeunes qui ne disposent pas de la garantie d'un logement, d'une disponibilité d'esprit quant à l'accès aux droits fondamentaux, ou bien d'un véhicule pour se rendre au travail, ont bien peu de chances dans la lutte pour l'emploi actuelle. Qu'en est-il alors de celui qui est à la rue, de celui qui n'a aucune reconnaissance et aucun revenu, de celui qui doit en permanence chercher refuge ou répondre aux exigences de proches ou de services qui lui permettent de survivre ? L'accès aux droits est de plus en plus lié à d'autres conditions impossibles à satisfaire. L'une d'entre elle est justement l'activation. Nous avons abordé cette thématique avec d'autres associations dans « La conditionnalité des droits ». ²

¹ « La dignité, parlons-en ! », Lutttes Solidarités Travail, Editions Luc Pire, Bruxelles, 2003

² « Conditionnalité des droits », Associations Partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté, Bruxelles, 2010.

2. L'emploi est un élément parmi d'autres de la réalité constituante de chacun, même si nous savons qu'il en est un essentiel. Depuis toujours, nous disons que « **nous sommes des travailleurs** ». Mais cet élément est lié aux conditions de vie, aux proches et à la famille qui mobilisent nos attentions.

Des conditions de vie un minimum stables et sécurisées sont absolument nécessaires à un engagement suffisant qui permette d'assumer vraiment les responsabilités d'un emploi. Les jeunes que nous avons rencontrés n'ont aucunement part à la possibilité de satisfaire pareilles exigences. A ce sujet, nous disons depuis longtemps au sein du Mouvement LST l'importance et le rôle fondamental de la sécurité sociale, comme barrière contre la pauvreté. Renforcer ces protections sociales permet effectivement de pouvoir renforcer, d'une part les solidarités structurelles, et d'autre part, elle permet de construire une société dite de développement durable. Et nous devons constater que les services sociaux dans la pratique que nous avons découverte dans les parcours, soit en accompagnant, soit en évaluant avec les jeunes, ont peu le souci d'offrir ces garanties nécessaires avant d'exiger les conditions d'une mise à l'emploi. Le rôle de ces services est de plus en plus dans le contrôle, intrusif et non respectueux de la vie privée. Cet accès sous conditions aux droits fondamentaux est une violation grave, mais en plus, il augmente l'insécurité d'existence. Nous évoquons le courage d'un jeune qui a été fidèle à une formation pendant 18 mois avec comme seule rémunération 1 euro de l'heure (son RIS étant refusé), et qui au lendemain de cette expérience, se retrouve comme avant, soit avec rien, sinon, tout de même, un certificat de suivi de la formation. Après un long combat, il se verra offrir un travail dans le cadre de l'Article 60. Mais il ne sera pas capable, dans ces conditions, de l'honorer vraiment. Nous devons questionner les modèles d'accompagnement que les services développent pour offrir de vraies perspectives et un réel accompagnement.

Nous avons constaté, d'autre part, que les jeunes doivent vraiment se débrouiller par eux-mêmes et quand ils vivent des difficultés trop importantes, cela n'est pas possible.³ Au sortir d'une institution de placement, ou abandonné par les siens pour de multiples raisons, ou vraiment « dans la rue », personne ne peut, seul, trouver les chemins et les moyens de la dignité. C'est vraiment une responsabilité fondamentale, humaine et des droits de l'homme, de toute société, que de mobiliser les énergies nécessaires pour accompagner pareilles tragédies. Le dernier rapport bisannuel du Service de Lutte contre la Pauvreté, auquel nous avons participé, est presque entièrement orienté sur cette problématique.⁴

³ Ceci est évident dans la définition de la grande pauvreté proposée par l'ONU : « *La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.* »

⁴ Rapport bisannuel 2010-2011, Service de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Bruxelles, décembre 2011.

3. L'environnement et l'histoire de vie des jeunes que nous avons rencontrés nous questionnent vraiment sur le mépris et le déni dont ils sont victimes. **Nous devons témoigner du courage et du rebond permanent, de la créativité et de la sociabilité dont ils témoignent pour pouvoir continuer à vivre dans les conditions que nous avons découvertes de leur quotidien.** Tous les jours, c'est la lutte, une résistance terrible, dans un univers de violence, de mépris et d'échecs. Tous leurs efforts et initiatives pour répondre à leurs besoins fondamentaux sont pourtant sans cesse et de plus en plus niés, condamnés voir criminalisés par la société et les services sociaux en particuliers. Et pourtant, ces jeunes croient à l'avenir, aux autres, et dans les services qu'ils rencontrent. Mais personne ne croit en eux, en leurs capacités, en leur courage, en leur avenir. Même leurs proches, dans un déni qu'ils s'imposent pour survivre, n'osent que rarement des mots d'encouragements, des gestes de solidarité, des moments de tendresse.

Alors, il reste, quand il ne reste plus rien, les chemins de déroutes, voire des produits hallucinogènes, souvent de mauvaise qualité, et qui les tuent à jamais.

Parmi les jeunes que nous avons rencontrés, ils résistent encore, osent croire en eux, en nous, osent croire en demain, osent des projets et des rêves, qu'en ferons-nous ?

4. Le taux de chômage des jeunes, à Bruxelles frôle les 50%, à Andenne, il jongle avec les 25%. Il faut encore tenir compte des jeunes de moins de 25 ans, en demande d'aide au CPAS. Ils représentent 30% des bénéficiaires en Région Wallonne. C'est bien sûr de trop, inacceptable, inimaginable. Faut-il baisser le chiffre ? Bien sûr ! Mais comment ? **On ne peut offrir de l'emploi quand il n'y en a pas.** C'est donc intéressant de condamner une part, la plus importante possible des jeunes, en les supprimant des listes. Ils nous disent eux-mêmes que « c'est intéressant pour faire pression sur les salaires des autres, et intéressant pour les chiffres de l'Onem ». Ils ont bien compris que leurs souffrances jouent un rôle important dans toutes les mesures de dérégulation de l'emploi et des protections sociales que l'on impose aujourd'hui. Nous ne pouvons nous résoudre, dans la société qui est la nôtre, à pareilles conclusions. Il reste que nous ne voyons pas comment invalider cette proposition. Il y a une responsabilité fondamentale, pour permettre l'avenir, d'entendre les récits et les analyses de ces jeunes ; ils sont les meilleurs témoins d'une évaluation possible des choix politiques, économiques et sociaux qui sont ceux de notre monde.

5. La conjoncture, depuis quelques années, mais les choses s'accélèrent terriblement, est particulièrement inquiétante par rapport à la création d'emplois convenables, et de propositions pour les jeunes. **C'est plutôt de suppressions d'emplois, ou de disqualification de la qualité de l'emploi dont il est vraiment question.** « Le faux miracle allemand » dénoncé par Madame DEMELENNE de la FGTB nous a interpellés très fort⁵. Les jeunes et les adultes qui se rassemblent à LST Andenne ont adhéré pleinement à ses dénonciations d'augmentation de la misère, d'emplois qui ne protègent pas de la grande pauvreté, d'un impôt injuste et d'un accaparement inacceptable des richesses par

⁵http://www.lecho.be/actualite/economie_politique_belgique/Le_faux_miracle_allemand_selon_la_FGTB.9290213-3154.art

quelques-uns. C'est un engagement fort qui nous est demandé, une rupture avec la soumission actuelle envers le pouvoir sans limite des grands argentiers. L'avenir, pour les jeunes qui se rassemblent à LST et qui sont victimes d'une souffrance inacceptable, d'un abandon indigne d'une société démocratique et des droits de l'homme, nous appelle à d'autres choix, et à d'autres ambitions. Il semble que c'est aussi le discours des économistes ou des acteurs politiques quand ils questionnent l'intérêt des choix d'austérité par l'Europe ou le FMI. Jamais, pareils modèles ne permettent à personne de sortir de la misère. Ils enrichissent seulement un peu plus les riches. On est arrivé, selon une étude suisse, à ce que 0,5% de la population mondiale possède 36% des biens de la terre. Ces chiffres que nous découvrons ensemble, à LST, nous mobilisent sans réserve, s'il le fallait encore.

Perspectives de ce projet pour l'avenir

Les quelques lignes de ce document reprennent de manière succincte le travail et l'attention particulière que nous essayons d'avoir concernant le vécu et l'analyse que les jeunes rencontrés ont pu exprimer. Notre ambition pour l'avenir est de continuer cette attention particulière et de permettre le rassemblement et l'expression de ces jeunes, pour que leur parole soit entendue ailleurs et dans des lieux de décisions. Mais l'objectif, plus particulièrement pour 2013, est d'en faire un lieu de rassemblement structurel et permanent, pour continuer à construire ensemble cette parole et cette analyse des jeunes. En effet, ils ont des choses à nous apprendre et à nous dire sur notre monde et celui de demain ; car ce sont eux qui le construisent, et leurs points de vues et connaissances au départ de leurs vécus est essentiel.

De manière très concrète, depuis janvier 2013, un rassemblement, via des rencontres collectives bimensuelles, est organisé au sein des locaux du Mouvement. L'occasion de se rassembler, tisser des solidarités et cheminer ensemble au départ du vécu, pour construire librement une parole et des revendications quant à leur avenir, les difficultés rencontrées, les souffrances mais aussi tous leurs rêves et leurs espoirs. Pour ces rassemblements, nous tissons une collaboration avec le CPCP.